

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 912

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse ne serait-elle plus en Europe ?

Il y a deux siècles, l'histoire n'avait pas écrit sur l'agenda de la France que les Parisiens prendraient la Bastille un certain 14 juillet 1789 et qu'il s'ensuivrait des conséquences majeures pour la Suisse. Si aujourd'hui aucune révolution ne menace chez l'un de nos voisins, nous sommes en tout cas à la veille d'une évolution formidable dont l'histoire, contre toutes ses habitudes, a déjà donné et la date et le contenu: 1992 et l'Acte unique européen.

On peut toujours se trouver des excuses lorsque les événements, même s'ils ne sont pas totalement imprévisibles, vous explosent au visage. Mais comment s'en fabriquer lorsque l'on sait que les choses vont arriver?

Quand il y a surprise on s'adapte mais quand on sait, que fait-on? A

observer le Conseil fédéral, on a un peu le sentiment qu'il a été surpris et qu'il s'adapte. M. Delamuraz vient tout seul à une émission de TV; on interroge M. Felber qui, paraît-il, reçoit aisément et aimablement, mais encore? On rassure le bon peuple, on lui recommande de ne pas perdre son sang froid, on lui dit qu'il faut réfléchir posément, qu'il ne faut pas prendre de décisions dans la hâte, et qu'on a finalement le temps. Je n'en suis pas si sûr.

L'AELE a été créée peu de temps après la constitution de la CEE. Cette réponse, raisonnable à l'époque, est aujourd'hui insuffisante. La Suisse s'est ainsi progressivement isolée par rapport à l'Europe... et la CEE, de fait, sinon formellement, nous isole puisque nous ne pouvons pas participer à plusieurs projets. Que faire?

Puisque nous sommes demandeurs, il faut demander, bien sûr, mais en offrant aussi des ressources à travers des projets que la Suisse pourrait mettre sur pied avec le concours de pays de l'AELE de manière à obtenir une masse critique suffisante. Qu'est-ce à dire? Qu'il faut créer des ponts entre les projets CEE existants et des projets à imaginer du côté suisse via l'AELE. Je pense en particulier à tous les projets de recherche, universitaires ou non. Cela coûtera de l'argent mais comme dit la sagesse populaire, on n'a rien sans rien.

Ne serait-ce pas le moyen de faire comprendre à la CEE que la Suisse est aussi en Europe?

Claude Raffestin

L'invité s'exprime librement dans cette tribune. Claude Raffestin est professeur de géographie à l'Université de Genève.

Les banques ne financent pas le mouvement anti-apartheid

Alternative socialiste-verte, comme les autres partis représentés au Grand Conseil zougais, bénéficie d'une subvention de la Banque cantonale de ce canton. L'ASV a demandé que le montant soit versé au mouvement anti-apartheid en Suisse alémanique. La Banque refuse. ASV transmettra donc elle-même cette contribution de 200 francs.

FABRIQUE DE DP

Comptes d'exploitation

(réd) La semaine dernière, vous pouviez lire dans DP le compte-rendu de l'assemblée générale annuelle. Nous vous présentons aujourd'hui les comptes d'exploitation pour 1987.

Charges

Impression du journal	 50 557.60
Routage	 4 427.50
Salaires nets	 53 212.90
Charges sociales	 14 451.65
Loyer, électricité	 4 021.80
Téléphone,	
taxes postales	 4 305.65
Autres frais	
d'administration	 13 614.85

Total 144 591.95

Produits

Ventes au numéro	 812.35
Brochure	 306.---
Abonnements	 145 055.50

Total 146 173.85

Résultat d'exploitation . 1 581.90

Au 20 juin, nous avons 2760 abonnés payants (contre 2728 en 1987 à la même période).

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: Jeanlouis Cornuz

Jean-Luc Seylaz

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Lilliane Berthoud, Pierre Imhof

Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA